

Analyse par la direction de la situation financière et des résultats d'exploitation

Pour le trimestre et les six mois terminés le 30 juin 2007

Tous les montants sont en dollars US

L'analyse par la direction de la situation financière et des résultats d'exploitation (l'« Analyse ») devrait être lue conjointement avec les états financiers consolidés intermédiaires non vérifiés pour la période de six mois terminée le 30 juin 2007, ainsi qu'avec les états financiers consolidés vérifiés et l'analyse par la direction de la situation financière et des résultats d'exploitation de l'exercice terminé le 30 décembre 2006. La présente analyse est basée sur les résultats publiés conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada (PCGR).

Les états financiers consolidés intermédiaires de la Société ont été préparés en utilisant les mêmes conventions comptables que celles décrites à la note 2 des états financiers consolidés vérifiés de la Société pour l'exercice terminé le 30 décembre 2006, à l'exception des modifications aux conventions comptables décrites ci-dessous. La Société surveille régulièrement l'évolution des nouvelles conventions comptables et rend compte des conventions nouvellement en application depuis la fin du plus récent exercice financier complété. Veuillez vous reporter à la note 1 des états financiers consolidés intermédiaires pour les six mois terminés le 30 juin 2007 afin d'obtenir des renseignements supplémentaires.

Les rapports trimestriels, le rapport annuel et les renseignements supplémentaires déposés auprès des organismes de réglementation du Canada et auprès de la Securities and Exchange Commission des États-Unis, y compris le rapport annuel sur formulaire 40-F, sont accessibles en ligne aux adresses www.sedar.com et www.sec.gov respectivement, ainsi que sur le site Web de la Société à l'adresse www.dorel.com.

Il est à noter qu'aucun changement important n'est survenu en ce qui a trait à la « Vue d'ensemble », ainsi qu'aux « Secteurs d'exploitation », « Obligations contractuelles », « Arrangements hors bilan », « Instruments financiers dérivés », « Estimations comptables critiques » ou « Risques et incertitudes du marché » par rapport à ce qui est mentionné dans l'analyse par la direction de la situation financière et des résultats d'exploitation présentée dans le rapport annuel 2006 de la Société. Par conséquent, ces aspects ne sont pas abordés dans la présente analyse. L'information contenue dans cette analyse est à jour au 2 août 2007.

RÉSULTATS D'EXPLOITATION

(Tous les chiffres des tableaux sont en milliers de dollars, sauf les montants par action)

Vue d'ensemble

Pour le deuxième trimestre terminé le 30 juin 2007, le bénéfice net s'est établi à 10,8 M\$, ou 0,32 \$ par action diluée, comparativement à 17,9 M\$, ou 0,55 \$ par action diluée pour le trimestre correspondant l'an dernier. Au cours de la période, le chiffre d'affaires s'est établi à 459,0 M\$, alors qu'il s'était chiffré à 435,9 M\$ lors du deuxième trimestre de l'exercice précédent. Au cours des six premiers mois, le bénéfice net a fléchi pour s'établir à 38,8 M\$, ou 1,17 \$ par action diluée, alors qu'il avait atteint 42,1 M\$, ou 1,28 \$ par action diluée un an auparavant. Depuis le début de

l'exercice, le chiffre d'affaires a atteint 914,7 M\$, en hausse par rapport au chiffre d'affaires de 886,9 M\$ réalisé lors de la première moitié de l'exercice précédent. En excluant l'impact des devises et de Dorel Australie, que la Société a acquise au cours de l'exercice, le chiffre d'affaires, sur une base comparable, a augmenté de 1,8 % au cours du trimestre et est demeuré stable depuis le début de l'exercice.

Les hausses des chiffres d'affaires des divisions Produits de puériculture et Produits récréatifs ont contrebalancé les baisses enregistrées à la division Mobilier de maison au cours du trimestre tout comme depuis le début de l'exercice. Le chiffre d'affaires de la division Produits de puériculture a progressé de 9,6 % au cours du trimestre et de 6,7 % depuis le début de l'exercice, alors que les hausses de ventes en Europe ont compensé les reculs en Amérique du Nord durant le deuxième trimestre de même que depuis le début de l'exercice. À la fin du mois de février 2007, Dorel a acquis une participation de 55 % dans IGC (Australie) Pty Ltd, basée à Melbourne, en Australie. Exploitant désormais ses activités sous le nom IGC Dorel Pty Ltd, le chiffre d'affaires de Dorel Australie, pour la période de quatre mois qui est incluse dans les résultats de la première moitié de l'exercice 2007, s'est élevé à 10,2 M\$. Le chiffre d'affaires de la division Produits récréatifs a également progressé durant le trimestre et depuis le début de l'exercice, de 16,7 % et 12,7 % respectivement. Le chiffre d'affaires de la division Mobilier de maison a reculé de 12,0 % au cours du trimestre, et de 10,1 % depuis le début de l'exercice. Bien qu'une partie de cette baisse soit attribuable au passage de certains clients d'un modèle d'achat et de vente traditionnel à une structure de revenus de commissions, certains clients d'envergure de la division Mobilier de maison ont réduit leurs commandes au cours du deuxième trimestre, ce qui a eu un impact négatif sur les ventes.

Comme nous l'avons annoncé plus tôt cette année, Dorel Europe (qui fait partie de la division Produits de puériculture) apporte des changements opérationnels importants à ses installations de production situées en Italie et en France. Par ailleurs, le 17 mai 2007, la Société a annoncé un plan de restructuration d'Ameriwood Industries (qui fait partie de la division Mobilier de maison) après avoir déterminé que sa capacité de fabrication actuelle de meubles prêts-à-assembler (PAA) surpassait les besoins anticipés du marché. Le plan prévoyait la suspension de la majeure partie des activités de fabrication à l'usine de meubles prêts-à-assembler de Dowagiac, au Michigan, d'ici la mi-juillet. L'information détaillée se rapportant à ces initiatives est présentée à la note 3 des états financiers intermédiaires du 30 juin 2007.

Par conséquent, les résultats pour 2007 comprennent des frais de restructuration encourus dans le cadre de ces deux initiatives. On doit également noter que les montants comparatifs pour 2006 comprennent les frais de restructuration liés à la fermeture de l'usine d'Ameriwood située à Wright City, au Missouri, qui a été complétée en 2006. C'est pourquoi, la Société fait part dans la présente analyse des mesures financières non conformes aux PCGR suivantes : « marge brute ajustée », « bénéfice d'exploitation ajusté », « bénéfice net ajusté » et « bénéfice par action ajusté ». La Société croit que cette information permet de comparer de façon plus explicite la performance de ses activités principales d'une période à l'autre. Par conséquent, la présente analyse contient ces mesures financières non conformes aux PCGR dont le sens n'est pas normalisé en vertu des PCGR. Il est donc peu probable que l'on puisse les comparer à des mesures semblables présentées par d'autres émetteurs. Un rapprochement entre ces mesures financières non conformes aux PCGR et les mesures financières les plus directement comparables calculées conformément aux PCGR est présenté dans cette analyse.

Un rapprochement de certaines de ces mesures financières non conformes aux PCGR est présenté ci-dessous

Rapprochement de mesures financières non conformes aux PCGR

	Deuxième trimestre terminé le		Six mois terminés le	
	<u>30 juin 2007</u>	<u>30 juin 2006</u>	<u>30 juin 2007</u>	<u>30 juin 2006</u>
Bénéfice net – comme présenté	<u>10 845 \$</u>	<u>17 936 \$</u>	<u>38 784 \$</u>	<u>42 117 \$</u>
<u>Bénéfice par action – comme présenté</u>				
De base	<u>0,32 \$</u>	<u>0,55 \$</u>	<u>1,17 \$</u>	<u>1,28 \$</u>
Dilué	<u>0,32 \$</u>	<u>0,55 \$</u>	<u>1,17 \$</u>	<u>1,28 \$</u>
<u>Éléments de rapprochement</u>				
Frais de restructuration de la division Produits de puériculture inclus dans le bénéfice avant impôts	3 758 \$	- \$	5 884 \$	- \$
Moins : Impôts sur les frais de restructuration	(1 250)	-	(1 999)	-
Montant des frais de restructuration après impôts	<u>2 508</u>	<u>-</u>	<u>3 885</u>	<u>-</u>
Frais de restructuration de la division Mobilier de maison inclus dans le bénéfice avant impôts	9 747 \$	218 \$	9 747 \$	682 \$
Moins : Impôts sur les frais de restructuration	(3 340)	(78)	(3 340)	(240)
Montant des frais de restructuration après impôts	<u>6 407</u>	<u>140</u>	<u>6 407</u>	<u>442</u>
Bénéfice net ajusté	<u>19 760 \$</u>	<u>18 076 \$</u>	<u>49 076 \$</u>	<u>42 559 \$</u>
<u>Bénéfice par action ajusté</u>				
De base	<u>0,59 \$</u>	<u>0,55 \$</u>	<u>1,48 \$</u>	<u>1,30 \$</u>
Dilué	<u>0,59 \$</u>	<u>0,55 \$</u>	<u>1,48 \$</u>	<u>1,30 \$</u>

Les marges brutes ont augmenté de 240 points de base au cours du trimestre et de 220 points de base depuis le début de l'exercice. Les trois divisions ont contribué à l'amélioration des marges et ont engendré des marges additionnelles, exprimées en dollars, de 15,8 M\$ au cours du trimestre et de 25,8 M\$ depuis le début de l'exercice. Par rapport à l'exercice précédent, les frais de vente, généraux et administratifs de la Société ont augmenté de 7,4 M\$ au cours du trimestre et de 15,7 M\$ depuis le début de l'exercice. Bien que ces frais soient plus élevés que lors de l'exercice précédent, les augmentations correspondent à peu de choses près à ce qui avait été prévu. Les principaux facteurs expliquant cette hausse sont l'augmentation des coûts en Europe découlant de l'accroissement des volumes de ventes et de la conversion de dépenses à un taux de change plus élevé, l'impact de l'acquisition de Dorel Australie et la hausse des coûts juridiques. Les coûts liés à la responsabilité de produits sont comparables à ceux de l'exercice précédent.

Les principaux écarts au titre du bénéfice de 2006 à 2007 se résument comme suit :

	<u>Trimestre</u>	<u>Depuis le début de l'exercice</u>
Bénéfice d'exploitation sectoriel :		
Augmentation pour la division Produits de puériculture, excluant les frais de restructuration	3 906 \$	8 077 \$
Augmentation (baisse) pour la division Mobilier de maison, excluant les frais de restructuration	818	(1 839)
Augmentation pour la division Produits récréatifs	7 936	7 727
Frais de restructuration en 2007	(13 505)	(15 631)
Frais de restructuration en 2006	218	682
Baisse totale du bénéfice d'exploitation	(627)	(984)
Baisse de la charge d'intérêts	1 296	2 665
Augmentation des impôts sur les bénéfices	(6 435)	(2 665)
Autres	(1 325)	(2 349)
Baisse totale du bénéfice après impôts	<u>(7 091) \$</u>	<u>(3 333) \$</u>

Les causes de ces variations par rapport à l'exercice précédent sont expliquées de façon détaillée ci-après.

Information financière choisie

Les tableaux ci-dessous présentent de l'information financière choisie pour les huit plus récents trimestres complétés.

Résultats d'exploitation pour les trimestres terminés le				
	30 sept. 2006	30 déc. 2006	31 mars 2007	30 juin 2007
Chiffre d'affaires	436 300 \$	447 930 \$	455 669 \$	459 035 \$
Bénéfice net	25 073 \$	21 675 \$	27 939 \$	10 845 \$
Bénéfice par action				
De base	0,76 \$	0,66 \$	0,85 \$	0,32 \$
Dilué	0,76 \$	0,66 \$	0,85 \$	0,32 \$

Résultats d'exploitation pour les trimestres terminés le				
	30 sept. 2005	30 déc. 2005	31 mars 2006	30 juin 2006
Chiffre d'affaires	423 329 \$	430 258 \$	451 024 \$	435 914 \$
Bénéfice net	19 826 \$	22 546 \$	24 181 \$	17 936 \$
Bénéfice par action				
De base	0,60 \$	0,69 \$	0,74 \$	0,55 \$
Dilué	0,60 \$	0,69 \$	0,74 \$	0,55 \$

Résultats sectoriels

À compter de janvier 2007, les activités de la Société liées aux véhicules-jouets, dont l'unité DJG USA de la division Produits de puériculture assurait auparavant la vente et le service, ont été transférées à Pacific Cycle de la division Produits récréatifs. Afin de pouvoir mieux comparer les données financières d'un exercice à l'autre, tous les montants comparatifs des chiffres d'affaires et des bénéfices sectoriels de l'exercice précédent ont été retraités, en ajoutant ces ventes et le bénéfice qui s'y rattache à la division Produits récréatifs et en les retirant de la division Produits de puériculture. À ce titre, le chiffre d'affaires de 3,0 M\$ et le bénéfice de 0,3 M\$ du deuxième trimestre ont été reclassés. Le chiffre d'affaires de 7,5 M\$ et le bénéfice de 0,7 M\$ réalisés depuis le début de l'exercice ont été reclassés.

Les résultats sectoriels sont présentés à la note 12 de ces états financiers intermédiaires. De plus amples informations concernant les résultats par secteur d'activités sont présentés ci-dessous :

Produits de puériculture

Charges exprimées en pourcentage du chiffre d'affaires	Deuxième trimestre terminé le 30 juin		Six mois terminés le 30 juin	
	2007	2006	2007	2006
Chiffre d'affaires	100,0 %	100,0 %	100,0 %	100,0 %
Coût des produits vendus	69,3 %	70,8 %	68,7 %	71,1 %
Marge brute	30,7 %	29,2 %	31,3 %	28,9 %
Frais de vente, généraux et administratifs	16,6 %	15,8 %	15,4 %	13,9 %
Amortissements	3,5 %	3,4 %	3,3 %	3,2 %
Frais de recherche et développement	0,5 %	0,7 %	0,6 %	0,7 %
Frais de restructuration	1,6 %	-	1,2 %	-
Bénéfice d'exploitation	8,5 %	9,3 %	10,8 %	11,1 %

Rapprochement des mesures financières non conformes aux PCGR	Deuxième trimestre terminé le 30 juin 2007		
	Présenté	Frais de restructuration	Ajusté, excluant les frais
Chiffre d'affaires	233 607 \$	\$	233 607 \$
Coût des produits vendus	161 946	-	161 946
Marge brute	71 661	-	71 661
Marge brute %	30,7 %		30,7 %
Frais de vente, généraux et administratifs	38 658		38 658
Amortissements	8 163		8 163
Frais de recherche et développement	1 122		1 122
Frais de restructuration	3 758	(3 758)	-
Bénéfice d'exploitation	19 960 \$	3 758 \$	23 718 \$
exprimé en pourcentage du chiffre d'affaires	8,5 %		10,2 %

**Rapprochement des mesures financières
non conformes aux PCGR**

Six mois terminés le 30 juin 2007

	Présenté	Frais de restructuration	Ajusté, excluant les frais
Chiffre d'affaires	478 834 \$	\$	478 834 \$
Coût des produits vendus	<u>329 034</u>	-	<u>329 034</u>
Marge brute	<u>149 800</u>	-	<u>149 800</u>
Marge brute %	31,3 %		31,3 %
Frais de vente, généraux et administratifs	73 453		73 453
Amortissements	15 573		15 573
Frais de recherche et développement	3 040		3 040
Frais de restructuration	<u>5 884</u>	<u>(5 884)</u>	-
Bénéfice d'exploitation	<u>51 850 \$</u>	<u>5 884 \$</u>	<u>57 734 \$</u>
exprimé en pourcentage du chiffre d'affaires	10,8 %		12,1 %

Les résultats de la division Produits de puériculture comprennent des frais de restructuration liés à ses activités d'exploitation européennes, comme décrit plus haut. La restructuration, qui a été entreprise au quatrième trimestre de l'exercice 2006, s'est poursuivie en 2007 et, à cet égard, les résultats du deuxième trimestre comprennent des frais de restructuration avant impôt de 3,8 M\$. Depuis le début de l'exercice, ces coûts totalisent 5,9 M\$. Jusqu'à maintenant, dans le cadre du plan, un montant total de 9,9 M\$ a été passé en charges sur des frais totaux prévus d'environ 15 M\$. Sous l'impulsion d'une autre solide performance de Dorel Europe et de la vigueur de l'euro, le chiffre d'affaires de la division Produits de puériculture a augmenté de 9,6 % au deuxième trimestre pour s'établir à 233,6 M\$, comparativement à 213,2 M\$ l'an dernier. Depuis le début de l'exercice 2007, les activités européennes de la Société représentent 48 % des ventes totales de la division, tandis que la contribution des activités américaines aux ventes totales s'est élevée à 42 %. En comparaison, pour la période de six mois terminée le 30 juin 2006, la contribution respective des activités européennes et américaines s'était élevée à 42 % et 52 %.

Le bénéfice d'exploitation s'est élevé à 20,0 M\$ pour le trimestre. Le bénéfice d'exploitation ajusté a progressé de 19,7 % pour s'établir à 23,7 M\$, alors qu'il s'était chiffré à 19,8 M\$ un an plus tôt. En excluant l'impact des devises et la contribution de Dorel Australie, la croissance interne des ventes a été de 2,4 % au deuxième trimestre. Pour les six premiers mois de l'exercice, le chiffre d'affaires a progressé de 6,7 % pour s'établir à 478,8 M\$, comparativement à 448,8 M\$ l'an dernier. Le bénéfice d'exploitation s'est élevé à 51,9 M\$ pour la période de six mois. Le bénéfice d'exploitation ajusté a augmenté de 16,3 % pour atteindre 57,7 M\$, alors qu'il s'était établi à 49,7 M\$ un an auparavant. Depuis le début de l'exercice, en excluant l'impact des devises et de Dorel Australie, les ventes sont demeurées stables par rapport à l'an dernier puisque les gains réalisés en Europe et au Canada ont été contrebalancés par une diminution des ventes de DJG USA.

Le chiffre d'affaires de Dorel Europe a augmenté de 17,5 % au cours du trimestre et de 21,0 % depuis le début de l'exercice. La croissance interne du chiffre d'affaires en Europe, abstraction faite des répercussions positives de l'appréciation de l'euro en 2007, s'est élevée à 9,6 % pour le trimestre et atteint 12,0 % depuis le début de l'exercice. Les ventes de sièges d'auto et de poussettes arborant les marques Quinny et Maxi, ont contribué de façon importante à la croissance en Europe avec des résultats particulièrement solides au Royaume-Uni, en Allemagne et en Europe de l'Est. Le chiffre d'affaires en Amérique du Nord a reculé de 3,0 % au cours du trimestre et de 7,9 % depuis le début de l'exercice. Le chiffre d'affaires de DJG USA a fléchi de 7,7 % au cours du trimestre et tire de l'arrière de 13,7 % par rapport aux ventes réalisées durant les six premiers mois de l'exercice précédent. Dorel Distribution Canada, qui a connu un deuxième trimestre vigoureux, a contrebalancé ce recul. Dorel Australie, la plus récente unité d'exploitation de la Société, a été rentable durant le trimestre et la direction est satisfaite des progrès effectués dans le but de vendre la gamme complète de marques de Dorel par le biais de cette division.

Les marges brutes en Europe ont augmenté par rapport à celles de 2006 en raison principalement d'une composition des ventes plus rentable. L'appréciation de l'euro a également eu un impact positif puisque les marchandises importées sont achetées en dollars américains. Cette situation, de même que l'augmentation des niveaux de ventes, a engendré une hausse des bénéfices aussi bien au cours du trimestre que depuis le début de l'exercice par rapport à l'exercice précédent. Les marges brutes combinées au Canada et aux États-Unis ont été comparables à celles de l'an dernier, au cours du deuxième trimestre tout comme depuis le début de l'exercice. Toutefois, pour le trimestre de même que depuis le début de l'exercice, le bénéfice d'exploitation en Amérique du Nord est inférieur à celui de l'exercice précédent en raison d'une diminution du volume des ventes de l'unité d'exploitation DJG USA. Les frais de vente, généraux et administratifs sont plus élevés que lors de l'exercice précédent en raison principalement d'une hausse des frais en Europe découlant de l'augmentation des volumes de ventes et du taux de change utilisé pour convertir ces charges en dollars américains. Dorel Australie a également ajouté 1,7 M\$ de frais de vente, généraux et administratifs jusqu'à maintenant en 2007. Les coûts liés à la responsabilité de produits à la division Produits de puériculture en 2007 ont totalisé 6,6 M\$ au deuxième trimestre et 11,1 M\$ depuis le début de l'exercice, soit un niveau comparable à l'exercice 2006.

Mobilier de maison

Charges exprimées en pourcentage du chiffre d'affaires	Deuxième trimestre terminé le 30 juin		Six mois terminés le 30 juin	
	2007	2006	2007	2006
Chiffre d'affaires	100,0 %	100,0 %	100,0 %	100,0 %
Coût des produits vendus	87,1 %	86,7 %	87,0 %	87,1 %
Marge brute	12,9 %	13,3 %	13,0 %	12,9 %
Frais de vente, généraux et administratifs	8,8 %	7,4 %	9,0 %	7,3 %
Amortissements	1,5 %	1,4 %	1,4 %	1,3 %
Frais de recherche et développement	0,7 %	0,6 %	0,6 %	0,6 %
Frais de restructuration	5,7 %	-	2,7 %	-
Bénéfice d'exploitation	-3,8 %	3,9 %	-0,7 %	3,7 %

Rapprochement des mesures financières non conformes aux PCGR

	Deuxième trimestre terminé le 30 juin					
	2007			2006		
	Présenté	Frais de restructuration	Ajusté, excluant les frais	Présenté	Frais de restructuration	Ajusté, excluant les frais
Chiffre d'affaires	105 643 \$	- \$	105 643 \$	120 079 \$	- \$	120 079 \$
Coût des produits vendus	92 026	(3 750)	88 276	104 140	(218)	103 922
Marge brute	13 617	3 750	17 367	15 939	218	16 157
Marge brute %	12,9 %		16,4 %	13,3 %		13,5 %
Frais de vente, généraux et administratifs	9 312		9 312	8 951		8 951
Amortissements	1 601		1 601	1 656		1 656
Frais de recherche et développement	758		758	672		672
Frais de restructuration	5 997	(5 997)	-	-	-	-
Bénéfice d'exploitation exprimé en pourcentage du chiffre d'affaires	(4 051) \$	9 747 \$	5 696 \$	4 660 \$	218 \$	4 878 \$
	-3,8 %		5,4 %	3,9 %		4,1 %

**Rapprochement des mesures financières
non conformes aux PCGR**

Six mois terminés le 30 juin

	2007			2006		
	Présenté	Frais de restructuration	Ajusté, excluant les frais	Présenté	Frais de restructuration	Ajusté, excluant les frais
Chiffre d'affaires	228 196 \$	- \$	228 196 \$	253 806 \$	- \$	253 806 \$
Coût des produits vendus	<u>198 621</u>	<u>(3 750)</u>	<u>194 871</u>	<u>221 133</u>	<u>(682)</u>	<u>220 451</u>
Marge brute	<u>29 575</u>	<u>3 750</u>	<u>33 325</u>	<u>32 673</u>	<u>682</u>	<u>33 355</u>
Marge brute %	13,0 %		14,6 %	12,9 %		13,1 %
Frais de vente, généraux et administratifs	20 563		20 563	18 662		18 662
Amortissements	3 207		3 207	3 305		3 305
Frais de recherche et développement	1 448		1 448	1 442		1 442
Frais de restructuration	<u>5 997</u>	<u>(5 997)</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>-</u>
Bénéfice d'exploitation exprimé en pourcentage du chiffre d'affaires	<u>(1 640) \$</u>	<u>9 747 \$</u>	<u>8 107 \$</u>	<u>9 264 \$</u>	<u>682 \$</u>	<u>9 946 \$</u>
	-0,7 %		3,6 %	3,7 %		3,9 %

Comme nous l'avions annoncé au mois de mai 2007, Ameriwood planifiait suspendre ses activités d'exploitation à son usine de Dowagiac, au Michigan, puisque sa capacité globale de production surpassait la demande anticipée pour les meubles fabriqués localement. Cela s'est produit au mois de juillet et a fait en sorte que la Société a comptabilisé des frais de restructuration avant impôt de 9,7 M\$ au deuxième trimestre, dont un montant de 3,7 M\$ a été constaté dans le coût des produits vendus. Une portion de 9,5 M\$ du montant total des frais de restructuration constitue une charge sans effet sur la trésorerie liée à la réduction de la valeur de bâtiments, d'équipement et de stocks. La portion restante de 0,2 M\$ représente principalement des indemnités de départ aux salariés et sera versée au cours de l'exercice. Les frais totaux de restructuration devraient s'élever à 11,5 M\$, dont la majeure partie sera comptabilisée au cours du présent exercice.

Le chiffre d'affaires de la division Mobilier de maison a diminué de 12,0 % au deuxième trimestre pour s'établir à 105,6 M\$, comparativement à 120,1 M\$ l'an dernier. Au cours du trimestre, la perte d'exploitation s'est établie à 4,1 M\$, tandis que le bénéfice d'exploitation ajusté a augmenté de 16,8 % pour atteindre 5,7 M\$, alors qu'il s'était chiffré à 4,9 M\$ un an plus tôt. Depuis le début de l'exercice, le chiffre d'affaires s'est établi à 228,2 M\$, en baisse de 10,1 % par rapport à celui 253,8 M\$ réalisé l'an dernier. Depuis le début de l'exercice, la perte d'exploitation s'élève à 1,6 M\$, tandis que le bénéfice d'exploitation ajusté s'est établi à 8,1 M\$, soit une baisse de 18,5 % par rapport à celui de 9,9 M\$ comptabilisé un an plus tôt. Le montant du bénéfice au deuxième trimestre de l'exercice 2007 comprend un recouvrement d'assurance de 2,2 M\$. Ce montant représente la dernière portion d'un règlement d'indemnité lié à la police d'assurance de la Société couvrant l'interruption des affaires. Le montant reçu avait trait aux coûts de production supplémentaires encourus en raison d'une pénurie de panneaux à la suite d'un incendie chez l'un des principaux fournisseurs de panneaux d'aggloméré de la Société au milieu de 2006.

Un ralentissement dans le secteur de l'habitation aux États-Unis a affecté la division Mobilier de maison. Le recul global des ventes constaté par plusieurs clients aux points de vente (PDV) en témoigne. Par ailleurs, certaines des unités d'exploitation de la division ont été affectées négativement après que deux importants clients aient tenté de réduire leurs stocks de meubles. Ameriwood et Dorel Asie ont été les plus touchées par ces clients qui ont réduit leurs niveaux de commandes au cours du trimestre. Malgré une diminution de son volume de ventes, les marges brutes et les bénéfices ajustés d'Ameriwood ont progressé au deuxième trimestre et sont supérieurs à ceux de l'an dernier pour la période de six mois terminée le 30 juin. En excluant les frais de restructuration et le recouvrement d'assurance de 2,2 M\$ comptabilisé au deuxième trimestre, les bénéfices d'Ameriwood demeurent inchangés par rapport à l'exercice précédent, alors que le chiffre d'affaires a fléchi de près de 10 %. En raison d'une diminution du chiffre d'affaires, les bénéfices de Dorel Asie ont également reculé au cours du trimestre et, depuis le début de l'exercice, les bénéfices ont fléchi d'environ 15 % par rapport à l'an dernier.

Par ailleurs, depuis cette année, Dorel Asie ne comptabilise plus que les revenus de commissions, plutôt que de constater comme elle le faisait auparavant, le montant complet de la vente, pour un plus grand nombre de ses clients, ce qui réduit le chiffre d'affaires sans toutefois affecter les bénéfices. Bien que Dorel Home Products (DHP) ait également été affecté modérément par les réductions de stocks chez des clients, les ventes du deuxième trimestre ont augmenté de près de 50 % par rapport à l'exercice précédent, rebondissant après un premier trimestre très lent. Par conséquent, depuis le début de l'exercice, les bénéfices tirent désormais de l'arrière de 14,4 % par rapport à l'exercice précédent, alors qu'au premier trimestre, ils affichaient une baisse de près de 70 % par rapport à la période correspondante un an plus tôt. Malgré une hausse des ventes, le bénéfice de Cosco Home & Office ont été affectés par une composition des ventes moins rentable. Une partie importante des ventes est constituée d'articles à marges moins élevées et des frais juridiques qui continuent d'être encourus relativement à une réclamation en instance contre un important cabinet international d'avocats ont affecté négativement les bénéfices. Depuis le début de l'exercice, ces frais juridiques totalisent environ 2 M\$. L'augmentation de ces frais, jumelée à une composition des ventes moins rentable, explique en grande partie le recul de 4,9 M\$ des bénéfices de Cosco pour les six premiers mois de l'année par rapport à ceux de l'exercice précédent.

Pour l'ensemble de la division, les marges brutes, en excluant les frais de restructuration constatés dans le coût des produits vendus, ont augmenté par rapport à l'exercice précédent. Cette hausse a été réalisée chez Ameriwood dont l'amélioration de la performance a compensé la baisse des marges chez Cosco Home & Office. Les frais de vente, généraux et administratifs ont augmenté de 0,4 M\$ au deuxième trimestre de 2007, par rapport à 2006. Toutefois, exprimé en pourcentage du chiffre d'affaires, il s'agit d'une hausse de 130 points de base en raison de la baisse du chiffre d'affaires. Depuis le début de l'exercice, les frais ont augmenté de 1,9 M\$, en raison principalement d'une hausse des frais juridiques chez Cosco Home & Office. Pour cette raison, et par suite d'une baisse des ventes globales de la division, les frais de vente, généraux et administratifs, exprimés en pourcentage du chiffre d'affaires, ont augmenté pour s'établir à 9,0 %, comparativement à 7,4 % en 2006.

Produits récréatifs

Charges exprimées en pourcentage du chiffre d'affaires	Deuxième trimestre terminé le 30 juin		Six mois terminés le 30 juin	
	2007	2006	2007	2006
Chiffre d'affaires	100,0 %	100,0 %	100,0 %	100,0 %
Coût des produits vendus	79,4 %	84,4 %	79,9 %	82,2 %
Marge Brute	20,6 %	15,6 %	20,1 %	17,8 %
Frais de vente, généraux et administratifs	8,7 %	9,5 %	9,5 %	10,2 %
Amortissements	0,3 %	0,3 %	0,4 %	0,3 %
Bénéfice d'exploitation	11,6 %	5,8 %	10,2 %	7,3 %

Le chiffre d'affaires de Pacific Cycle au deuxième trimestre a progressé de 16,7 % pour s'établir à 119,8 M\$, comparativement à 102,6 M\$ un an plus tôt. Le bénéfice d'exploitation a bondi de 132,7 % pour s'établir à 13,9 M\$, par rapport à 6,0 M\$ l'an dernier. Pour les six premiers mois de l'exercice, le chiffre d'affaires a totalisé 207,7 M\$, en hausse de 12,7 % par rapport à 184,3 M\$, tandis que le bénéfice d'exploitation a augmenté de 57,6 % pour s'établir à 21,1 M\$, comparativement à 13,4 M\$ l'an dernier. La division a élargi sa gamme de produits en 2007, mais la plus grande partie de la croissance du chiffre d'affaires en 2007 est attribuable à l'accroissement des ventes de bicyclettes aux nouveaux clients tout comme aux clients existants. Les ventes réalisées dans le réseau des concessionnaires indépendants de bicyclettes ont augmenté par rapport au deuxième trimestre de l'exercice précédent. La réaction à la nouvelle bicyclette électrique Schwinn, dont les premières unités ont été expédiées plus tôt cette année, a été meilleure que prévu. Les ventes de scooters motorisés progressent et le réseau, qui compte maintenant près de 350 concessionnaires, est en voie d'atteindre nos prévisions de 500 concessionnaires d'ici la fin de l'exercice. La catégorie des véhicules-jouets, qui faisait précédemment partie de la division Produits de puériculture, fait l'objet d'une refonte et une équipe distincte est assignée à cette gamme de produits.

Une partie importante de l'amélioration des bénéfices en 2007 est liée au fait que les résultats du deuxième trimestre de l'exercice 2006 comprenaient une provision de 3,5 M\$ avant impôt prise à ce moment à l'égard de certains stocks de bicyclettes. Cette provision a eu pour conséquence de réduire les marges en 2006 de 340 points de base durant le trimestre et de 190 points de base depuis le début de l'exercice. Sans cette provision, en 2006, les marges brutes du trimestre et depuis le début de l'exercice se seraient établies respectivement à 19,0 % et 19,7 %. En comparaison, les marges en 2007 se sont établies à 20,6 % au cours du trimestre et à 20,1 % depuis le début de l'exercice. L'amélioration observée dans le présent exercice est principalement attribuable à une meilleure composition des ventes de produits. Les frais de vente, généraux et administratifs, exprimés en pourcentage du chiffre d'affaires, ont diminué par rapport à ceux de 2006 même si, lorsqu'exprimés en dollars, ces frais ont augmenté de 0,7 M\$ au cours du trimestre et de 0,9 M\$ depuis le début de l'exercice.

Autres charges

Au cours du deuxième trimestre de 2007, en raison d'emprunts moyens moins élevés, les intérêts sur la dette à long se sont élevés à 6,0 M\$, soit une baisse par rapport aux 7,5 M\$ encourus en 2006. Le taux d'intérêt moyen de la Société depuis le début de l'exercice a été d'environ 6,5 % en 2007 tout comme en 2006. Depuis le début de l'exercice 2007, les charges du siège social ont augmenté de 2,3 M\$ par rapport à 2006. Cette hausse comprend une augmentation de 1,0 M\$ des charges de rémunération à base d'actions de même que l'impact de l'appréciation du dollar canadien, puisque la majeure partie de ces charges sont encourues au Canada.

Le taux d'imposition de la Société depuis le début de l'exercice s'élève à 16,4 %, soit à l'intérieur de la fourchette prévue de 14 à 18 %. Le taux d'imposition de la Société peut varier considérablement d'un trimestre à l'autre en raison du nombre élevé de territoires dans lesquels la Société exerce des activités et de l'impact de changements à l'intérieur de certains territoires au cours d'une période donnée. Le taux d'imposition de 35,8 % du présent trimestre, qui est plus élevé qu'à l'habitude pour Dorel, est attribuable principalement à la réévaluation d'impôts d'exercices antérieurs de certaines unités d'exploitation. Le montant comptabilisé au deuxième trimestre en lien avec ces évaluations a totalisé environ 4 M\$. Par ailleurs, des rajustements ont été effectués par plusieurs unités afin d'aligner leurs taux d'imposition avec les prévisions révisées pour l'ensemble de l'exercice. Pour la portion restante de l'exercice, on s'attend à ce que le taux d'imposition se situe de nouveau en deçà de 20 %, ce qui signifie que le taux pour l'ensemble de l'exercice devrait se maintenir dans la fourchette de 14 à 18 %. Au cours du deuxième trimestre de 2006, la Société a comptabilisé un recouvrement d'impôt de 0,4 M\$ sur des bénéfices avant impôt de 17,5 M\$. Le recouvrement en 2006 découlait d'une baisse des bénéfices réalisés dans des territoires où les taux d'imposition sont plus élevés et de la variation d'une provision pour moins-value d'un avantage pour pertes fiscales de 1,6 M\$.

LIQUIDITÉS ET FONDS PROPRES

Flux de trésorerie

Le 28 février 2007, la Société a acquis une participation de 55 % dans la société australienne IGC (Australie) Pty Ltd (« IGC »). Exploitant ses activités sous la dénomination de *In Good Care*, IGC est un fabricant et distributeur de produits de puériculture en Australie et en Nouvelle-Zélande. La Société a versé une contrepartie en espèces de 2,5 M\$ (3,2 millions de dollars australiens) en échange d'une participation majoritaire de 55 %, et a refinancé la dette d'IGC d'un montant de 7,4 M\$ (9,4 millions de dollars australiens) par le biais de ses facilités de crédit existantes. L'acquisition a été comptabilisée selon la méthode de l'achat pur et simple et les résultats d'exploitation de l'entreprise acquise ont été inclus dans les états financiers consolidés afférents à compter de la date d'acquisition. La Société procède actuellement à la répartition du coût de cet achat entre les actifs nets acquis. Un montant de 1,8 M\$ a été attribué de façon préliminaire à l'écart d'acquisition.

Les flux de trésorerie se sont améliorés par rapport à 2006 et, depuis le début de l'exercice, les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation ont augmenté pour atteindre 50,4 M\$, comparativement à 44,1 M\$ l'an dernier. Cette hausse a été réalisée en dépit d'une diminution du bénéfice avant impôt puisque la majeure partie des frais de restructuration encourus en 2007 était constituée d'éléments sans effet sur la trésorerie. Depuis le début de l'exercice, si l'on exclut les déboursés liés aux acquisitions d'entreprises, les dépenses en immobilisations, qui comprennent des immobilisations corporelles, des frais de développement reportés et des actifs incorporels, totalisent 15,6 M\$ en 2007, soit un montant comparable aux dépenses de 13,9 M\$ constatées en 2006. Depuis le début de l'exercice, les flux de trésorerie disponibles, une mesure financière non conforme aux PCGR, qui se définissent comme étant les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation dont sont soustraites les dépenses en immobilisations et les variations relatives aux fonds détenus par l'assureur cédant, se sont élevés à 34,9 M\$, comparativement à 30,2 M\$ en 2006, soit une amélioration de 4,7 M\$ comme l'indique le tableau suivant qui suit :

	2007	2006	Variation
Liquidités provenant des activités d'exploitation	50 433 \$	44 083 \$	6 350 \$
Moins :			
Entrées d'immobilisations - nettes	(8 387)	(7 530)	(857)
Frais de développement reportés	(6 620)	(3 928)	(2 692)
Actifs incorporels	(583)	(2 399)	1 816
Fonds détenus par l'assureur cédant	<u>-</u>	<u>(57)</u>	<u>57</u>
	<u>(15 590)</u>	<u>(13 914)</u>	<u>(1 676)</u>
Flux de trésorerie libres	<u>34 843 \$</u>	<u>30 169 \$</u>	<u>4 674 \$</u>

Les activités de financement en 2007 comprennent le montant de 7,4 M\$ versé dans le cadre du refinancement de la dette d'IGC après son acquisition. Au cours du premier trimestre de 2007, la Société a reçu un montant de 14,7 M\$ provenant de l'émission d'actions à la suite de l'exercice d'options d'achat d'actions de la Société. Le montant de 2,2 M\$ versé à l'égard de l'investissement dans IGC est inclus dans les activités d'investissement depuis le début de l'exercice 2007, comme nous l'avons expliqué plus haut. Ce montant représente le montant payé de 2,5 M\$, déduction faite de la trésorerie acquise. Le montant comparatif de 4,9 M\$ pour 2006 avait été versé à l'égard du solde de prix de vente dans le cadre de l'acquisition de Pacific Cycle en 2004.

Le 18 juin 2007, le conseil d'administration de Dorel a déclaré un dividende trimestriel de douze cents et demi (0,125 \$) par action sur les actions à vote plural de catégorie A, les actions à droit de vote subalterne de catégorie B et les unités d'actions à achat différé de la Société. Le dividende a été versé le 6 juillet 2007 aux actionnaires inscrits aux registres de la Société à la fermeture des bureaux le 27 juin 2007. Le montant total du dividende s'élève à 4,2 M\$ et puisqu'il n'avait pas encore été payé en date du 30 juin 2007, le montant n'apparaît pas dans l'état des flux de trésorerie de la Société. Il s'agissait du deuxième dividende à être déclaré en 2007 suite à la première déclaration de dividende de la Société le 12 mars 2007 et qui avait été payé le 23 avril 2007. Ce dividende s'inscrit dans le cadre d'une politique de dividende trimestriel qui prévoit verser 0,50 \$ par action par année.

Avec prise d'effet le 23 février 2007, la Société a renégocié les conditions de sa facilité de crédit renouvelable non garantie. Cette facilité a été prolongée jusqu'au 1^{er} juillet 2010 et prévoit par la suite une prolongation d'un an chaque année. La possibilité d'emprunt en vertu de cette facilité modifiée s'élève à 325,0 M\$ et comprend une disposition accordéon qui permet à la Société d'avoir accès à un montant additionnel de 200,0 M\$ sur une base renouvelable, au besoin. Au 30 juin 2007, un montant de 212,0 M\$ au titre de cette facilité était inclus dans la dette à long terme.

Bilan

À la fin de la période, le bilan de la Société n'avait subi aucun changement important depuis la clôture de l'exercice le 30 décembre 2006. L'acquisition d'IGC et l'appréciation de l'euro au 30 juin 2007 par rapport au 30 décembre 2006 déforment certains soldes du fonds de roulement. Pour obtenir une interprétation plus précise de ces changements, les lecteurs sont priés de consulter l'état consolidé des flux de trésorerie qui ne tient pas compte de ces deux sources de variations dans la comparaison entre le début et la fin des périodes. Les effets garantis de premier rang série « A » de la Société d'un montant de 55,0 M\$ viennent à échéance dans leur intégralité en février 2008. À ce titre, ils ont été classés à court terme plutôt qu'à long terme. Nous prévoyons rembourser ce montant à l'aide des crédits bancaires renouvelables de la Société.

Le tableau suivant présente certains des ratios de fonds de roulement de la Société :

	Au :	
	30 juin 2007	30 déc. 2006
Ratio de liquidité relative	0,89	0,92
Ratio du fonds de roulement	1,84	1,98
Nb. de jours nécessaires au recouvrement des débiteurs	60,3	58,4
Nb. de jours nécessaires au renouvellement des stocks	87,2	83,2

Les ratios du nombre de jours nécessaires au recouvrement des débiteurs et du nombre de jours nécessaires au renouvellement des stocks sont demeurés à peu près inchangés au cours de ces mêmes périodes. Il est important de noter que ces deux calculs sont effectués en utilisant les soldes moyens des débiteurs et des stocks, de même qu'une période continue de douze mois pour les ventes et le coût des produits vendus de façon à minimiser l'impact des fluctuations saisonnières.

Au 30 juin 2007, Dorel respectait toutes les clauses restrictives et prévoit continuer à les respecter à l'avenir. La Société analyse sur une base continue sa stratégie de gestion de trésorerie et du financement afin d'optimiser l'utilisation des fonds et minimiser ses coûts d'emprunt.

Modifications aux conventions comptables

Au début de son exercice 2007, la Société a adopté les nouvelles recommandations du Manuel de l'Institut Canadien des Comptables Agréés (ICCA), soit le chapitre 1530 intitulé « Résultat étendu », le chapitre 3251 intitulé « Capitaux propres », le chapitre 3855 intitulé « Instruments financiers – Comptabilisation et évaluation », le chapitre 3861 intitulé « Instruments financiers – Informations à fournir et présentation, de même que le chapitre 3865, intitulé « Couvertures ». Ces nouveaux chapitres du Manuel établissent l'ensemble des exigences relatives à la comptabilisation et l'évaluation des instruments financiers. Le chapitre 1530 établit les normes d'information et de présentation du résultat étendu. Le résultat étendu correspond à la variation des capitaux propres découlant d'opérations et d'autres événements et circonstances sans rapport avec les propriétaires. Les autres éléments du résultat étendu concernent les éléments qui sont comptabilisés dans le résultat étendu, mais exclus du résultat net calculé conformément aux principes comptables généralement reconnus.

En vertu de ces nouvelles normes, tous les instruments financiers sont classés dans l'une des cinq catégories suivantes : détenus à des fins de transaction, placements détenus jusqu'à leur échéance, prêts et créances, actifs financiers disponibles à la vente ou autres passifs financiers. Tous les instruments financiers, y compris les dérivés, sont inscrits au bilan consolidé et sont initialement et ultérieurement mesurés à leur juste valeur, à l'exception des prêts et créances, des placements détenus jusqu'à leur échéance et les autres passifs financiers, qui sont par la suite évalués au coût après amortissement. La constatation ultérieure des variations de la juste valeur des instruments financiers revalorisés à la juste valeur à chaque période dépend de leur classement initial. Les placements détenus à des fins de transaction sont mesurés à leur juste valeur et les gains et pertes sont comptabilisés en résultat net dans les périodes au cours desquelles ils surviennent. Les instruments financiers disponibles à la vente sont mesurés à leur juste valeur, et les gains et pertes découlant de la réévaluation sont comptabilisés dans les autres éléments du résultat étendu jusqu'à ce que l'actif soit décomptabilisé ou subisse une dépréciation.

Aux termes de ces normes, les instruments dérivés doivent être constatés à titre d'actifs ou de passifs mesurés à leur juste valeur à moins qu'ils n'aient pas à être traités à titre de dérivés, en étant admissibles à la dispense pour achats ou ventes habituels. Certains instruments dérivés intégrés dans d'autres contrats doivent également être séparés du contrat hôte et mesurés à leur juste valeur. Tous les changements à la juste valeur des instruments dérivés sont comptabilisés aux résultats à moins que certaines conditions de la comptabilité de couverture ne soient remplies, conditions selon lesquelles une entreprise doit documenter, désigner et évaluer en bonne et due forme l'efficacité des opérations qui font l'objet de la comptabilité de couverture. Tout instrument dérivé qui ne répond pas aux conditions de la comptabilité de couverture est évalué à la valeur du marché à la fin de chaque période, et les gains ou pertes sont comptabilisés en résultat net.

Par suite de l'adoption de ces nouvelles normes, la Société a classé sa trésorerie et ses équivalents de trésorerie comme détenus à des fins de transaction. Les débiteurs sont classés comme prêts et créances. La dette bancaire, les créditeurs et les charges à payer, les dividendes à payer, la dette à long terme, les autres passifs à long terme et le solde de prix de vente à payer sont classés comme autres passifs financiers, lesquels sont tous évalués au coût après amortissement. Au 30 décembre 2006 et au 30 juin 2007, tous les contrats de change en vigueur ont été constatés à la valeur du marché, et les gains et pertes ont été comptabilisés en résultat net puisque la Société a choisi de ne pas appliquer la comptabilité de couverture à ces instruments dérivés.

Le chapitre 3855 fournit également des lignes directrices sur la comptabilisation des coûts de transaction encourus lors de l'émission d'instruments d'emprunt ou la modification d'une obligation financière. À l'exception de ceux encourus pour la facilité de crédit renouvelable, les coûts de transaction sont maintenant déduits des passifs financiers et sont amortis en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif sur la durée de vie prévue du passif concerné. Par suite de l'application du chapitre 3855, les coûts de financement non amortis de 0,3 M\$ au 30 juin 2007 (0,3 M\$ au 31 décembre 2006), préalablement comptabilisés comme autres actifs, ont été reclassés contre la dette à long terme. L'adoption de ces nouvelles normes a également engendré le reclassement de montants précédemment comptabilisés dans l'écart de conversion cumulé vers le poste « Cumul des autres éléments du résultat étendu » dans le bilan consolidé. L'adoption de ces normes n'a pas eu d'impact sur l'état consolidé des résultats.

AUTRES RENSEIGNEMENTS

Les transactions réalisées à la Bourse de Toronto, qui constitue le marché principal des actions de catégorie B depuis 1990, représentent plus de 85 % du volume total combiné des transactions portant sur les actions de catégorie B à la Bourse de Toronto et sur le NASDAQ Global Market. En raison des volumes traditionnellement peu élevés de transactions sur ses actions de catégorie B sur le NASDAQ Global Market, la Société en est venue à la conclusion que les coûts supplémentaires encourus pour conserver l'inscription des actions de catégorie B sur le NASDAQ Global Market surpassent les avantages qu'elle retire de maintenir cette inscription.

Par conséquent, le 7 mars 2007, la Société a annoncé son intention de retirer volontairement de la cote du NASDAQ Global Market ses actions à droit de vote subalterne de catégorie B (les « actions de catégorie B »). La Société a déposé un avis de retrait de la cote du NASDAQ Global Market sur formulaire 25 auprès de la SEC le 19 mars 2007. Le retrait de la cote des actions de catégorie B a pris effet 10 jours après le dépôt de cet avis. En conséquence, les actions de catégorie B ont fait l'objet d'une suspension de cotation sur le NASDAQ Global Market à compter de l'ouverture du marché le 19 mars 2007 et l'inscription des actions de catégorie B a été retirée de la cote du NASDAQ Global Market le 29 mars 2007.

Par suite du retrait de l'inscription des actions de catégorie B de la cote du NASDAQ Global Market, la Société continuera à fournir ou déposer des rapports auprès de la SEC. Toutefois, la Société compte, à une date ultérieure, s'il lui est permis en vertu des règles de la Securities and Exchange Commission des États-Unis (la « SEC »), mettre fin à l'inscription des actions auprès de la SEC. Le retrait des actions de la cote du NASDAQ Global Market n'affectera pas l'inscription des actions de catégorie B à la Bourse de Toronto, et les actions de catégorie B continueront de se négocier à la Bourse de Toronto après la prise d'effet du retrait de la cote du NASDAQ Global Market.

La désignation, le nombre et le montant de chaque catégorie et de chaque série d'actions de la Société en circulation en date du 31 juillet 2007 sont les suivants :

- Un nombre illimité d'actions à vote plural de catégorie « A » sans valeur nominale ou au pair, convertibles en tout temps au gré du détenteur en actions à droit de vote subalterne de catégorie « B », à raison d'une action pour chaque action convertie, et;
- Un nombre illimité d'actions à droit de vote subalterne de catégorie « B » sans valeur nominale ou au pair, convertibles en actions à vote plural de catégorie « A », dans certaines circonstances, si une offre est faite en vue de l'achat des actions de catégorie « A ».

Les détails des actions émises et en circulation sont les suivants :

Catégorie « A »		Catégorie « B »		Total
Nombre	(en milliers de \$)	Nombre	(en milliers de \$)	(en milliers de \$)
4 440 544	1 921 \$	28 956 648	175 350 \$	177 271 \$

Les informations relatives aux options d'achat d'actions et unités d'actions à achat différé en circulation sont présentées à la note 6 des états financiers. Ces montants n'ont subi aucun changement important au cours de la période comprise entre la fin du trimestre et la date de préparation de cette analyse par la direction de la situation financière et des résultats d'exploitation.

PERSPECTIVES

Nous prévoyons toujours que la croissance interne du chiffre d'affaires sera modeste en 2007, mais nous nous attendons à ce que la croissance des bénéfices, en excluant les frais de restructuration, surpasse l'augmentation du chiffre d'affaires. À la division Produits de puériculture, compte tenu des progrès réalisés chez Dorel Europe et de la vigueur de l'euro, nous anticipons que le chiffre d'affaires affichera une croissance à un chiffre (haut de fourchette). Exprimé en pourcentage, le bénéfice d'exploitation ajusté de la division Produits de puériculture devrait se maintenir au même niveau que depuis le début de l'exercice. En raison des réductions globales des stocks de meubles chez certains clients importants, on s'attend maintenant à ce que le chiffre d'affaires de la division Mobilier de maison soit inférieur à celui de l'exercice 2006. Le recul prévu du chiffre d'affaires signifie que le bénéfice ajusté de cette division ne devrait pas dépasser celui de l'exercice précédent. Le rythme de croissance du chiffre d'affaires et des bénéfices à la division Produits de puériculture, ralentira légèrement au cours de la deuxième moitié de l'exercice. Toutefois, compte tenu des solides résultats obtenus dans la première moitié de l'exercice, le chiffre d'affaires et les bénéfices de cette division seront de beaucoup supérieurs à ceux de 2006.

Informations prospectives

Certaines déclarations contenues dans cette analyse par la direction de la situation financière et des résultats d'exploitation peuvent constituer des déclarations prospectives (forward looking statement) au sens de la Private Securities Litigation Reform Act of 1995 des États-Unis. En règle générale, les énoncés prospectifs peuvent être identifiés par l'utilisation de termes de nature prospective tels que « pourrait », « fera », « s'attendre à », « avoir l'intention de », « estimer », « prévoir », « planifier », « entrevoir », « croire » ou « continuer » ou la tournure négative de ces termes, ou encore les variantes de ceux-ci ou d'autres termes similaires. Nous vous invitons à consulter les documents que la Société a déposés auprès des autorités canadiennes en valeurs mobilières et de la Securities and Exchange Commission des États-Unis pour connaître les facteurs susceptibles d'affecter les résultats futurs de la Société.

Les lecteurs sont avisés, par conséquent, de ne pas se fier outre mesure aux déclarations prospectives, car rien ne garantit que les plans, les intentions ou les prévisions sur lesquels elles se fondent se concrétiseront. Par essence, les déclarations prospectives comportent de nombreuses hypothèses, ainsi que des risques et incertitudes, connus et inconnus, de nature générale et particulière, qui accroissent la possibilité que les prédictions, prévisions, projections et autres déclarations de nature prospectives ne se réalisent pas. Ceci pourrait faire en sorte que le rendement et les résultats réels de la Société au cours de périodes futures soient considérablement différents du rendement ou des résultats futurs estimés ou projetés dont il est question, de façon explicite ou implicite, dans ces énoncés prospectifs.

Bien que nous soyons d'avis que les attentes exprimées dans ces déclarations prospectives sont raisonnables, rien ne garantit qu'elles s'avéreront exactes. Par ailleurs, les déclarations prospectives contenues dans le présent rapport de gestion sont à jour à la date de rédaction du rapport, et nous ne nous engageons pas à les mettre à jour, ni à les réviser, que ce soit à la suite de l'obtention de nouvelles informations, d'événements futurs ou pour tout autre motif. Les déclarations prospectives figurant dans le présent rapport sont expressément visées par cette mise en garde.